

POURQUOI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL ?

La taxe d'apprentissage représente un enjeu majeur pour les Grandes Écoles de Management.

À Montpellier Business School, elle est le levier de notre politique en faveur de la diversité.

SOUTENEZ LA POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES DE MBS ET INVESTISSEZ DANS LES FUTURS TALENTS DE VOTRE ENTREPRISE.



ACCUEILLIR DANS VOTRE ENTREPRISE DES TALENTS RICHES DE LEUR DIVERSITÉ

- ▶ Montpellier Business School a mis en place une politique de **diversité et d'égalité des chances** visant à ouvrir ses programmes à chaque potentiel sans tenir compte de ses capacités financières.
- ▶ En 2018-2019, plus de 120 étudiants ont bénéficié d'une bourse spécifique.
- ▶ Cette même année, 35 % des étudiants n'ont pas acquitté de droits de scolarité.

RECRUTER DES MANAGERS AGILES ET FORMÉS À L'EXCELLENCE, DANS UN MONDE COMPLEXE

- ▶ Montpellier Business School est membre de la Conférence des Grandes Écoles (CGE).
- ▶ L'École détient **trois prestigieuses accréditations internationales** : AACSB / EQUIS / AMBA.
- ▶ Plus de 100 professeurs permanents forment nos étudiants à devenir des acteurs éclairés des futurs changements économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux.

INTÉGRER DANS VOS ÉQUIPES DES FUTURS COLLABORATEURS IMMÉDIATEMENT OPÉRATIONNELS

- ▶ Pionnière de l'alternance, Montpellier Business School compte l'effectif le plus important de France parmi les Grandes Écoles de Management.
- ▶ 96% de nos étudiants ont trouvé un emploi dans les 6 mois après l'obtention de leur diplôme.



En tant qu'Association indépendante Loi 1901 à but non-lucratif, Montpellier Business School se finance en quasi totalité via les frais de scolarité et la Taxe d'Apprentissage.



Déclarée établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) par l'état français, MBS affecte la totalité de ses ressources à sa mission de service public.

Le versement de votre taxe d'apprentissage, une ressource indispensable à l'école pour continuer de mener à bien sa mission : Former tous les talents, riches de leur diversité, à devenir des managers responsables dans un monde qui change.

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

EN 2020, LA TAXE D'APPRENTISSAGE ÉVOLUE DANS LE CADRE DE LA LOI "AVENIR PROFESSIONNEL". C'EST DÉSORMAIS LA PART DE LA TAXE DÉDIÉE AU FINANCEMENT DES FORMATIONS INITIALES HORS APPRENTISSAGE (LE BARÈME DE 13%) QUE VOUS DEVEZ VERSER EN DIRECT À UN OU PLUSIEURS DES ÉTABLISSEMENT(S) DE VOTRE CHOIX.

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

0,68 %

DE LA MASSE SALARIALE BRUTE

QUOTA
87%

PART VERSÉE
À VOTRE
OPCO
DE BRANCHE

BÉNÉFICIAIRES EXCLUSIFS :
LES CFA

BARÈME
13%

PART VERSÉE
EN DIRECT
AUX
ÉTABLISSEMENTS
DE VOTRE CHOIX

**ADRESSEZ VOTRE VERSEMENT
À MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL
AVANT LE 31 MAI 2020**

**VOUS POUVEZ VERSER À MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL,
UNE PARTIE OU L'INTÉGRALITÉ DES 13% DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE.
L'ÉCOLE VOUS FOURNIRA EN RETOUR UN REÇU LIBÉRATOIRE.**



» **PAR VIREMENT BANCAIRE**

RIB DISPONIBLE
SUR NOTRE SITE



» **PRÉLÈVEMENT À ÉCHÉANCE**

MANDAT DISPONIBLE
SUR NOTRE SITE



» **PAR CHÈQUE**

À L'ORDRE DE :
MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL
SERVICE COMPTABILITÉ
2300, AVENUE DES MOULINS
34185 MONTPELLIER CEDEX 4

**MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL
EST ÉLIGIBLE AVEC LE CODE UAI :**

0340137P

Contact

04 67 10 27 54

taxeapprentissage@montpellier-bs.com

montpellier-bs.com

